



Parc
naturel
régional
du Vexin français



NATURA 2000

Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents

FR1102014

Comité de pilotage Natura 2000

Vendredi 23 septembre 2022



Ordre du jour

- Election du Président de COPIL et de la structure animatrice
- Présentation du dispositif Natura 2000 et du site
- Bilan de l'animation 2021-2022
- Révision du DOCOB
- Perspectives d'animation 2023
- Temps d'échange

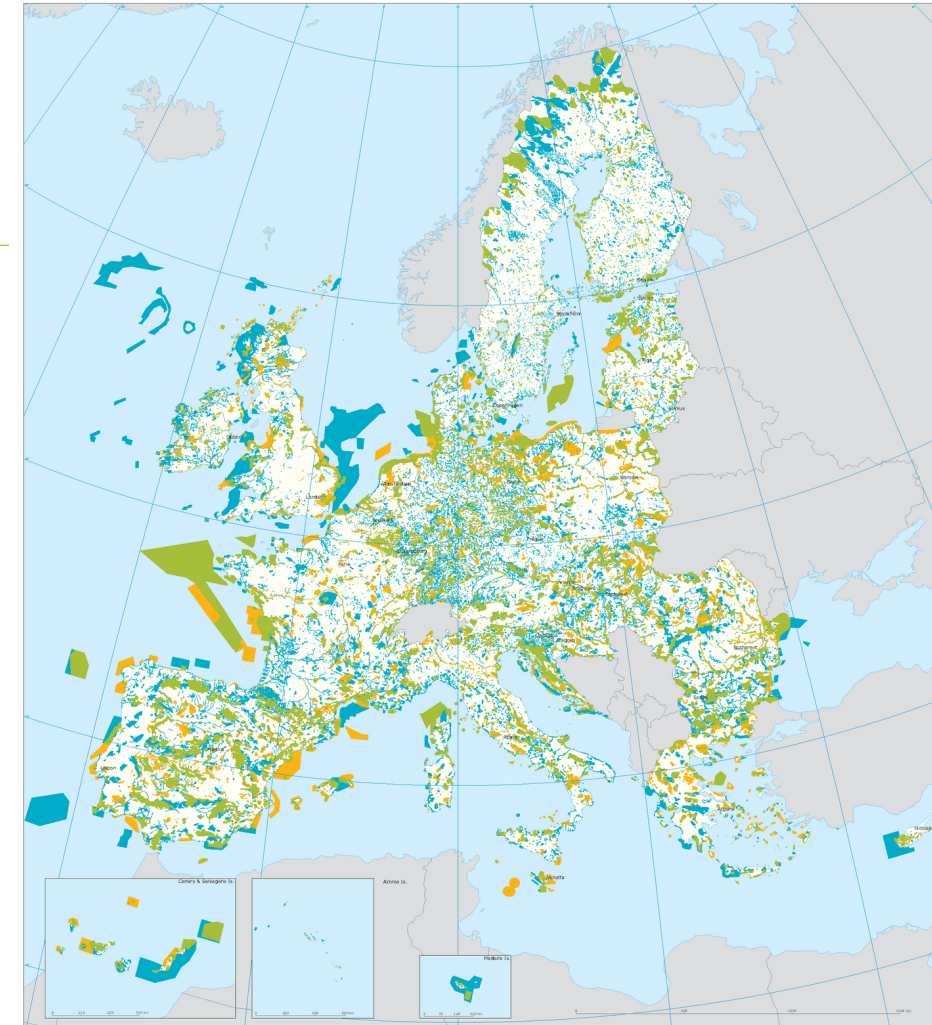


**Election du(de la) Président(e) de COPIL et
de la structure animatrice**

Présentation du dispositif Natura 2000 et du site des Coteaux et Boucles de la Seine

Un réseau européen

- Dispositif européen ayant pour objectif le maintien ou le rétablissement des habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire dans un **état de conservation favorable**
- Basé sur deux directives:
 - **Directive « Oiseaux »** (1979) → Zones de Protection Spéciale (ZPS)
 - **Directive « Habitats-Faune-Flore »** (1992) → Zones Spéciales de Conservation (ZSC)



NATURA 2000 - EUROPEAN UNION
Orange: Birds Directive sites (SPA)
Blue: Habitats Directive sites (pSCI, SCI, SAC)
Green: Sites - or parts of sites - belonging to both Directives

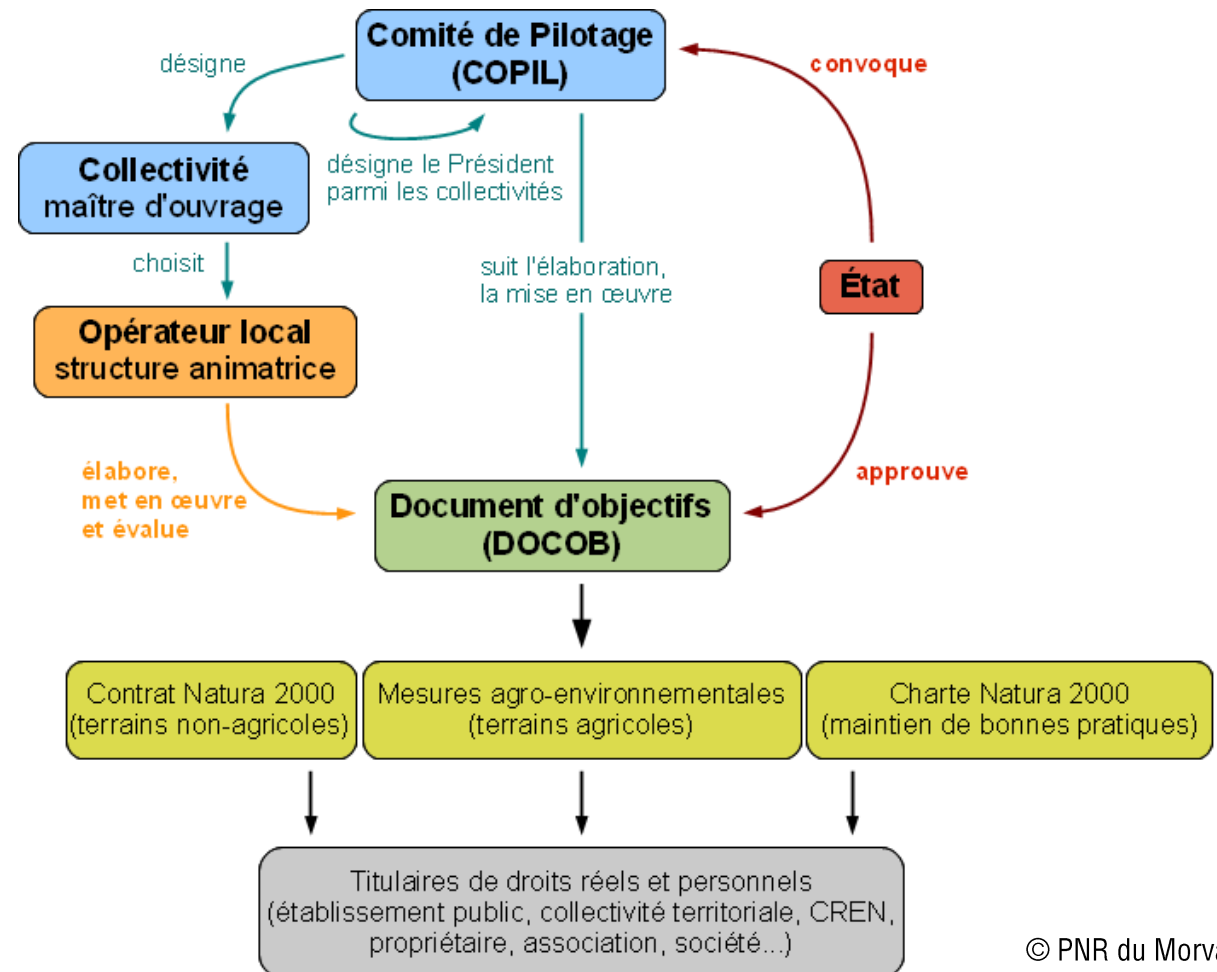
European Environment Agency



Source: Natura 2000 - CC BY-SA, compiled from data from the Member States. Natura 2000 data is © European Commission and the Member States. Natura 2000 data is © European Commission and the Member States. Natura 2000 data is © European Commission and the Member States. Natura 2000 data is © European Commission and the Member States.

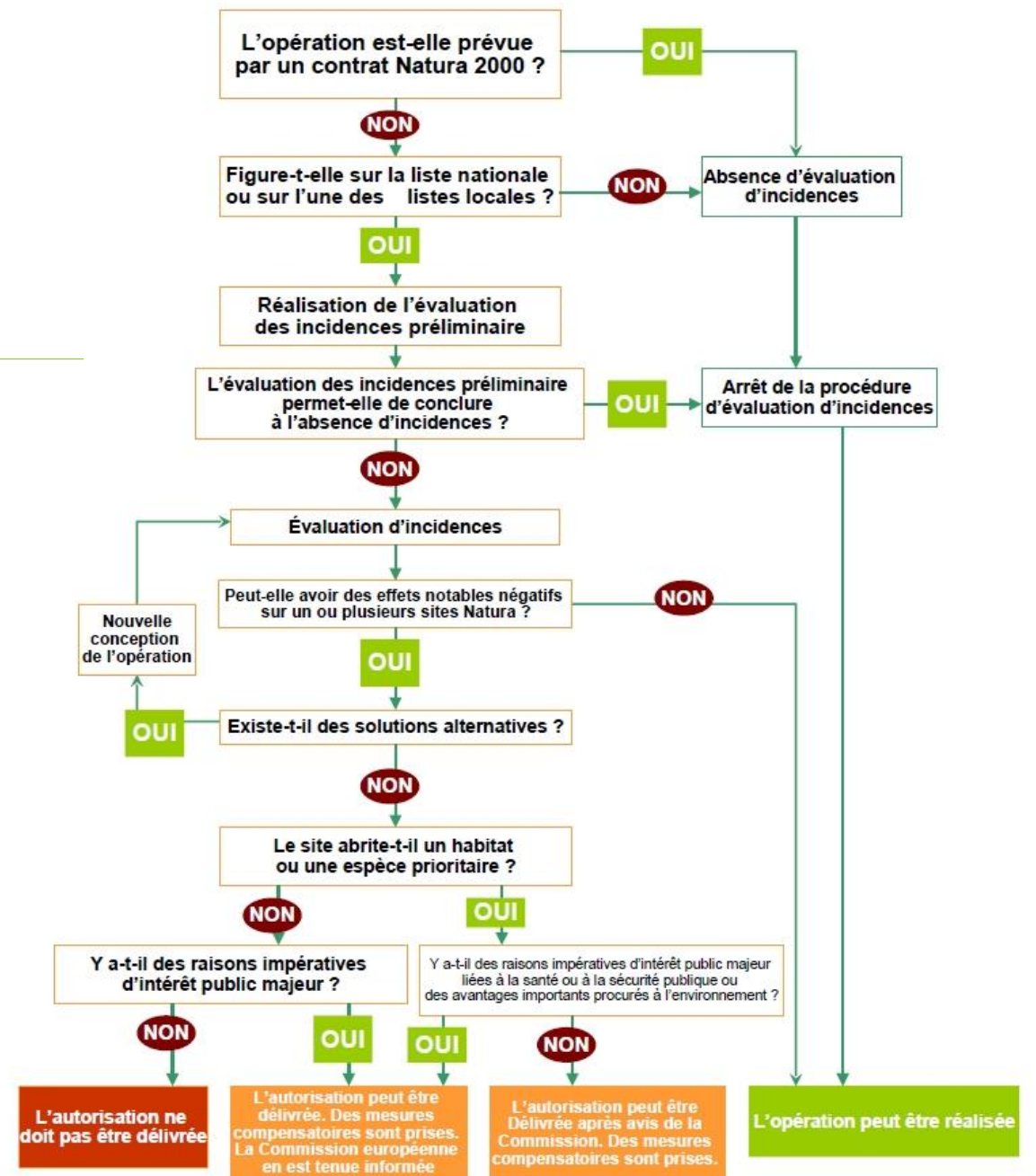
Natura 2000 en France

- Concertation :
 - Comité de Pilotage
 - Contrats basés sur le volontariat
- Seul point réglementaire: l'Evaluation des Incidences Natura 2000 (EIN2000)

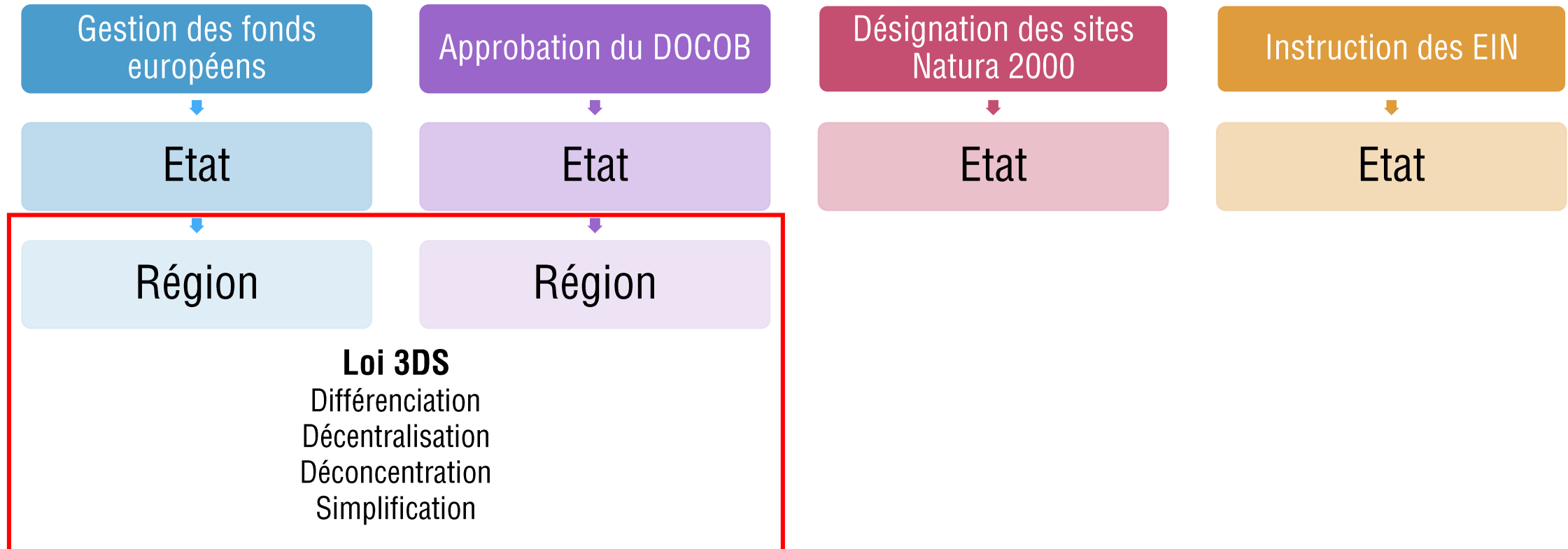


L'Evaluation des Incidences Natura 2000

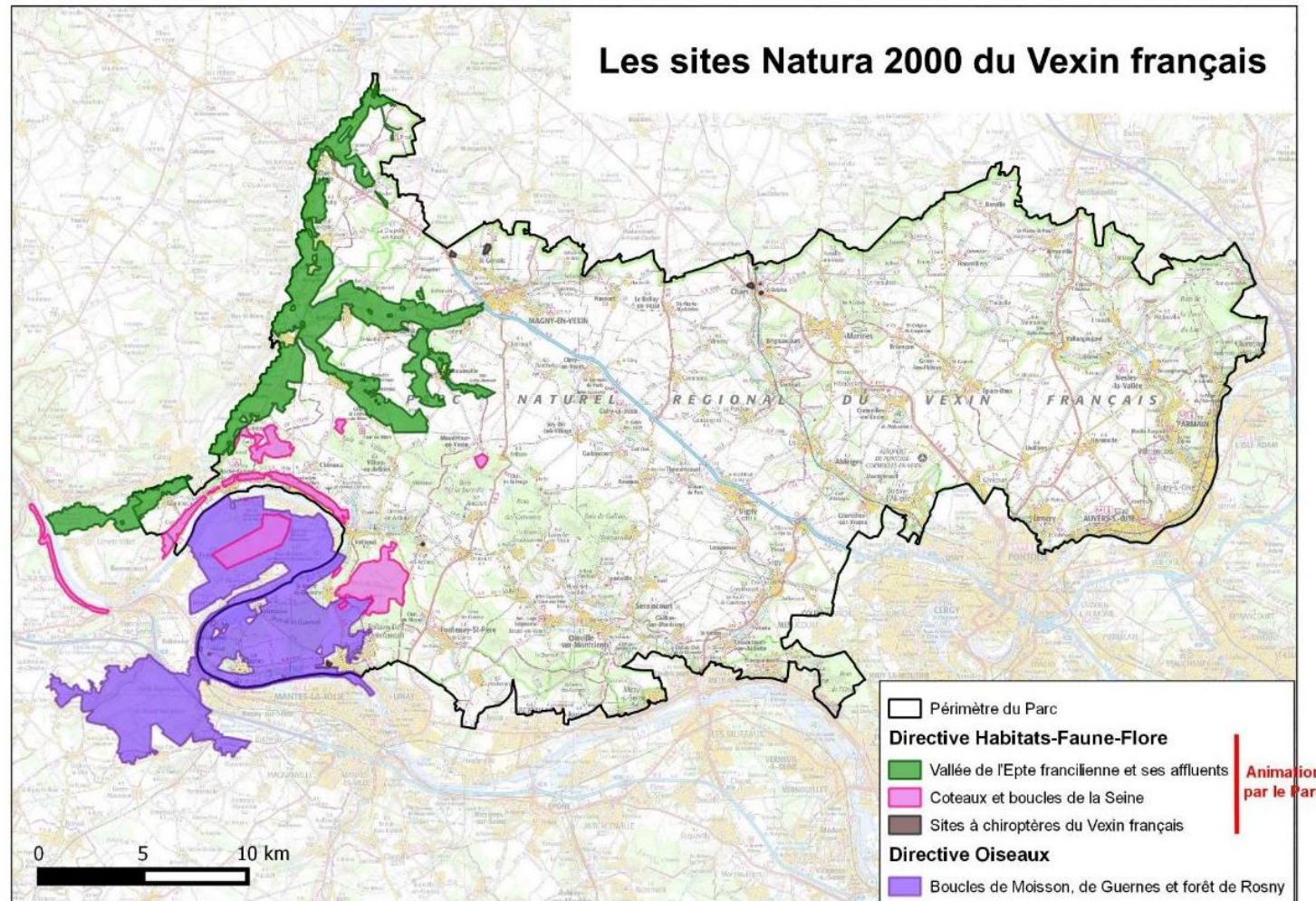
- Tout projet réalisé sur ou à proximité des sites peut être concerné
- « Clause-filet » → soumet à EIN des projets non-concernés par les listes en cas d'atteintes potentielles
- Dans tous les cas : **contacter l'animateur en amont !**



Des changements en 2023

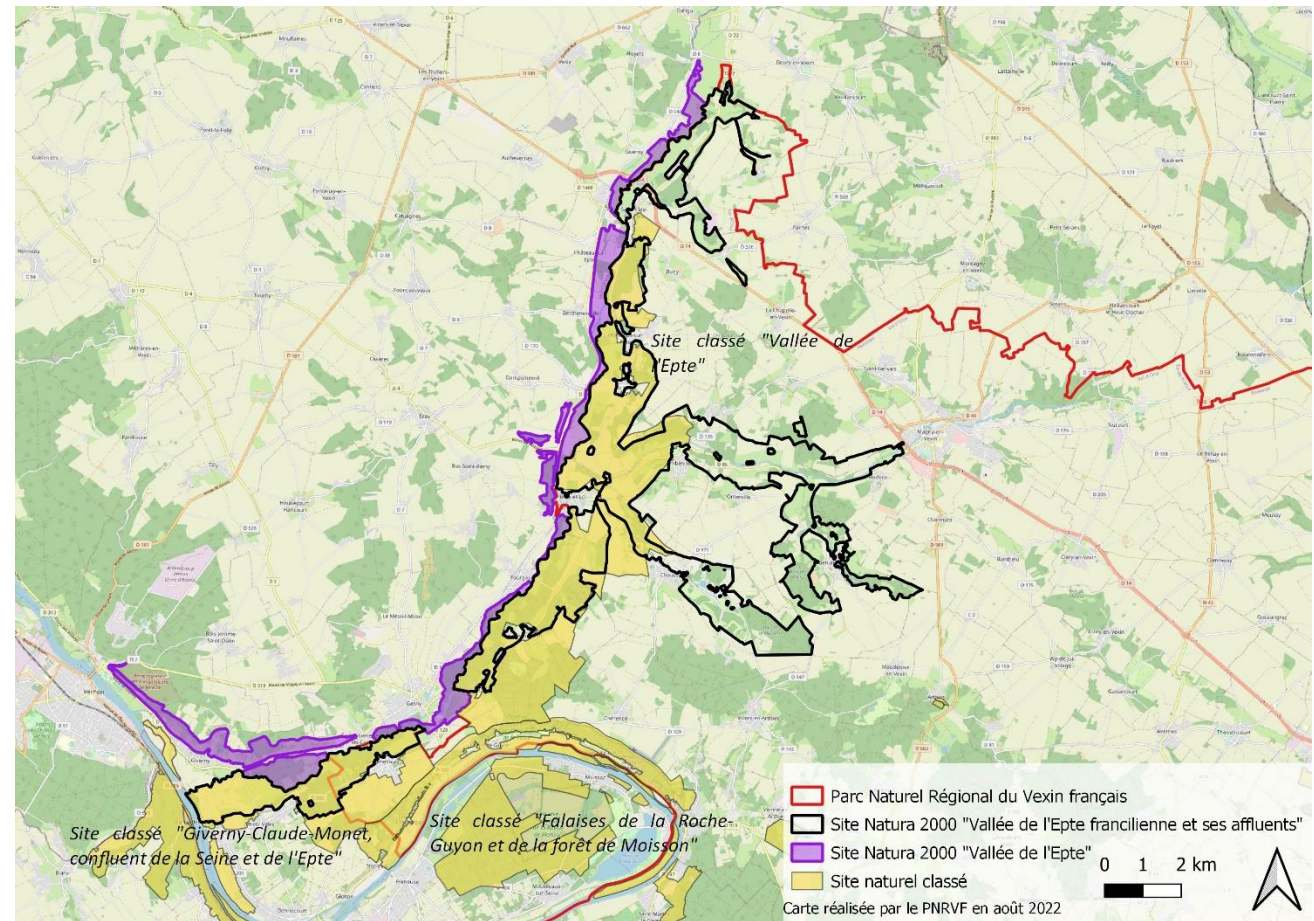


Natura 2000 dans le Vexin



Le site « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents »

- Frontière naturelle entre l'Île-de-France et la Normandie
- 3 715.09 hectares sur 14 communes (78 et 95)
- ZSC (côté Eure) et site classé
- Nouveau périmètre fixé par arrêté le 09 mai 2022



Le site « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents »

18 Habitats d'Intérêt Communautaire

3110 – Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses

3140 - Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique

3150 – Lacs eutrophes naturels

3260 – Rivières des étages planitiaire à montagnard

3270 – Rivières avec berges vaseuses

5130 - Formations à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires

6110* - Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'*Alyssum-Sedion albi*

6120* - Pelouses calcaires de sables xériques

6210* - Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires [sites d'orchidées remarquables]

6430 - Mégaphorbiaies hydrophiles d'ourlets planitiaux

6510 - Pelouses maigres de fauche de basse altitude

7220* - Sources pétrifiantes avec formation de travertins

7230 - Tourbières basses alcalines

8160* - Eboulis médio-européens calcaires

9130 - Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*

9180* - Forêts de pentes, éboulis ou ravins

91E0* - Forêts alluviales à Aulnes et Frênes

Le site « Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents »

11 Espèces d'Intérêt Communautaire

1044 – Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*)

1078 - Écaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*)

1092 – Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*)

1095 – Lamproie marine (*Petromyzon marinus*)

1096 – Lamproie de Planer (*Lampetra planeri*)

1303 - Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)

1304 - Grand rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)

1321 – Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)

1323 - Murin de Bechstein (*Myotis bechsteini*)

1324 - Grand murin (*Myotis myotis*)

5315 – Chabot (*Cottus perifretum*)

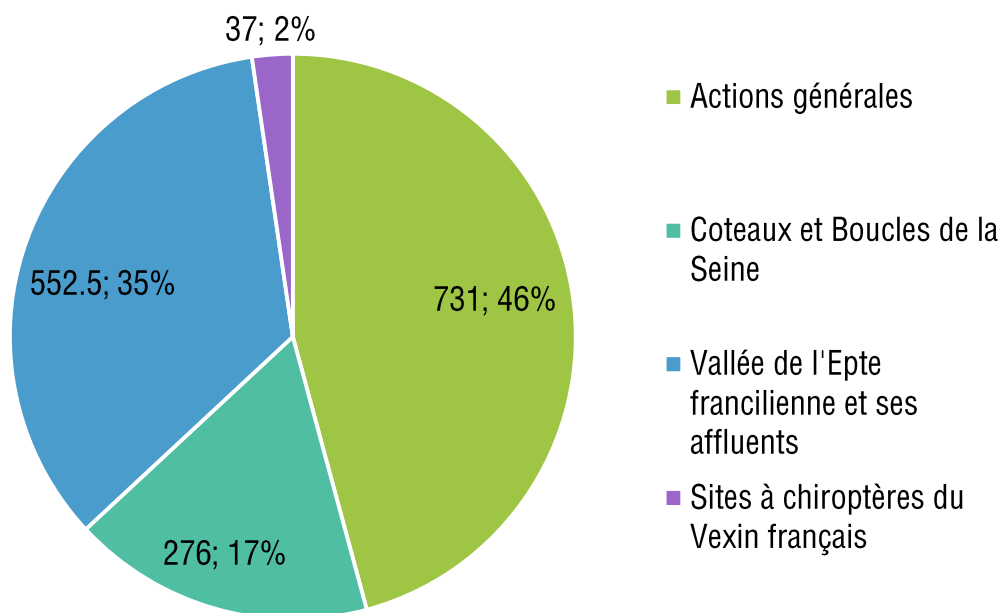


Bilan de l'animation en 2021 et 2022

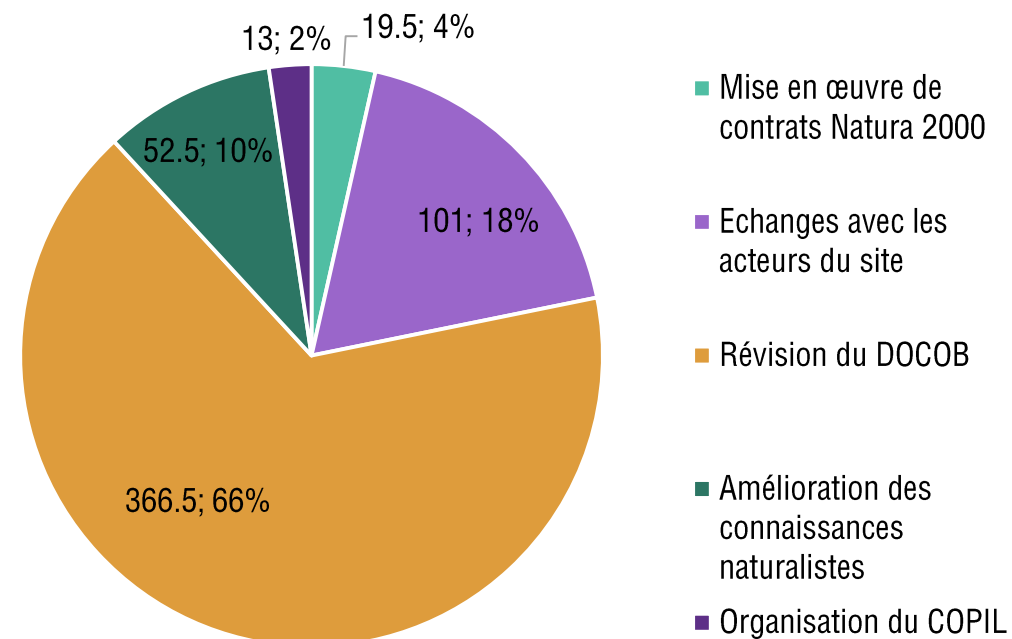
1. Temps d'activité
2. Contrats Natura 2000
3. Evaluations des Incidences
4. Suivis Naturalistes
5. Sensibilisation, communication et réseau

Temps d'activité

Temps consacré à chaque site Natura 2000 depuis octobre 2021



Temps consacré à chaque poste d'activité du site depuis octobre 2021



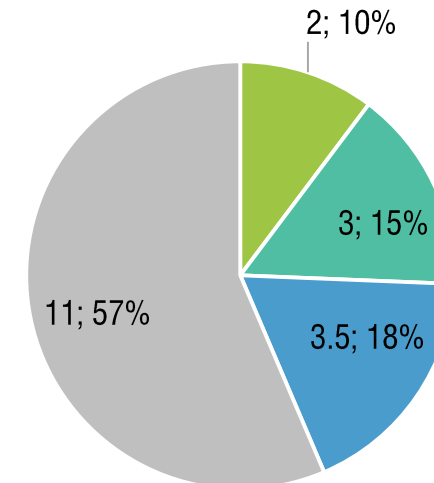
Actions générales = organisation des comptages hivernaux des chauves-souris, organisation du poste, congrès, communication, échange avec les services instructeurs

Contrats Natura 2000

2 contrats Natura 2000 en cours :

- Bergerie de Villarceaux:
 - Restauration de boisements alluviaux sur les communes de Genainville et Chaussy (95)
 - Fermeture d'un fontis de la carrière de Villarceaux (95)
- + accompagnement de la MAEC du coteau de Buhy

Temps consacré au suivi des contrats Natura 2000



- Boisement alluvial de Villarceaux
- Cavité de Villarceaux
- MAEC de Buhy
- Recherche de nouveaux contrats

Restauration de boisements alluviaux à Genainville et Chaussy

- Actions de débardage par traction animale réalisées en 2018 à proximité de cours d'eau à Ecrevisses à pattes blanches
- Actions complémentaires prévues en 2020 et 2022 mais finalement pas réalisées car repousse peu importante des peupliers



Fermeture d'un fontis de cavité

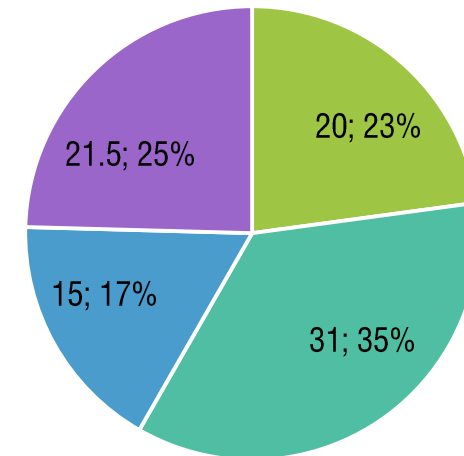
- Fermeture d'un fontis au dessus de la carrière de Villarceaux (Chaussy) pour empêcher les intrusions
- Travaux réalisés en juillet 2021 par l'entreprise SARL Champion



Suivis naturalistes

- Suivi des populations d'Ecrevisses à Pattes Blanches à Chaussy (OFB) → 456 adultes et 107 juvéniles
- Prospection loutres en canoë sur l'Epte
- Suivi des chiroptères en hibernation et des colonies de reproduction
- Suivis piscicoles (FDPPMA)
- Suivi de l'Agrion de Mercure (OPIE)

Temps consacré à l'amélioration des connaissances scientifiques



- Organisation des comptages de chiroptères*
- Suivi des chiroptères
- Bilan des suivis chiroptères*
- Autres suivis ponctuels

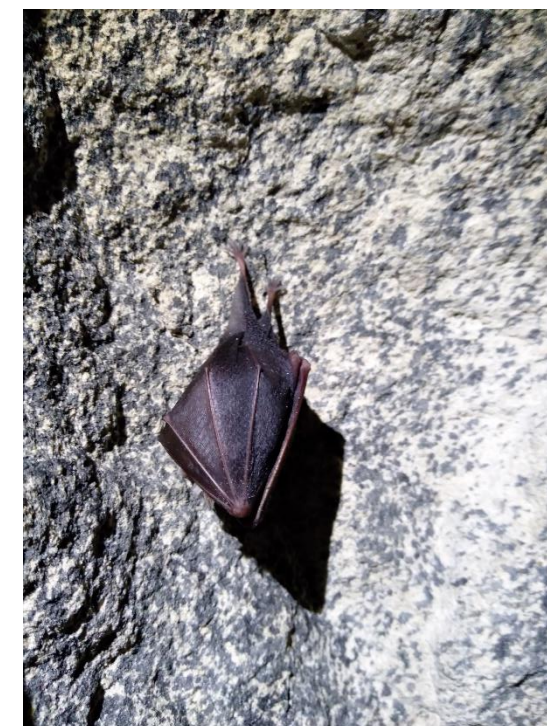
*Temps estimé à partir des données des trois sites

Comptages hivernaux



Sites	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Carrière Langloise-Auboin(GEN)						30
Carrière Paysant Auboin (GEN)		19	14	17	11	12
Chemin de Bray (AMB)	19	24	14	19	31	26
Grande carrière de Villarceaux	168	204	216	232	286	311
<i>Total général</i>	<i>187</i>	<i>247</i>	<i>244</i>	<i>268</i>	<i>328</i>	<i>379</i>

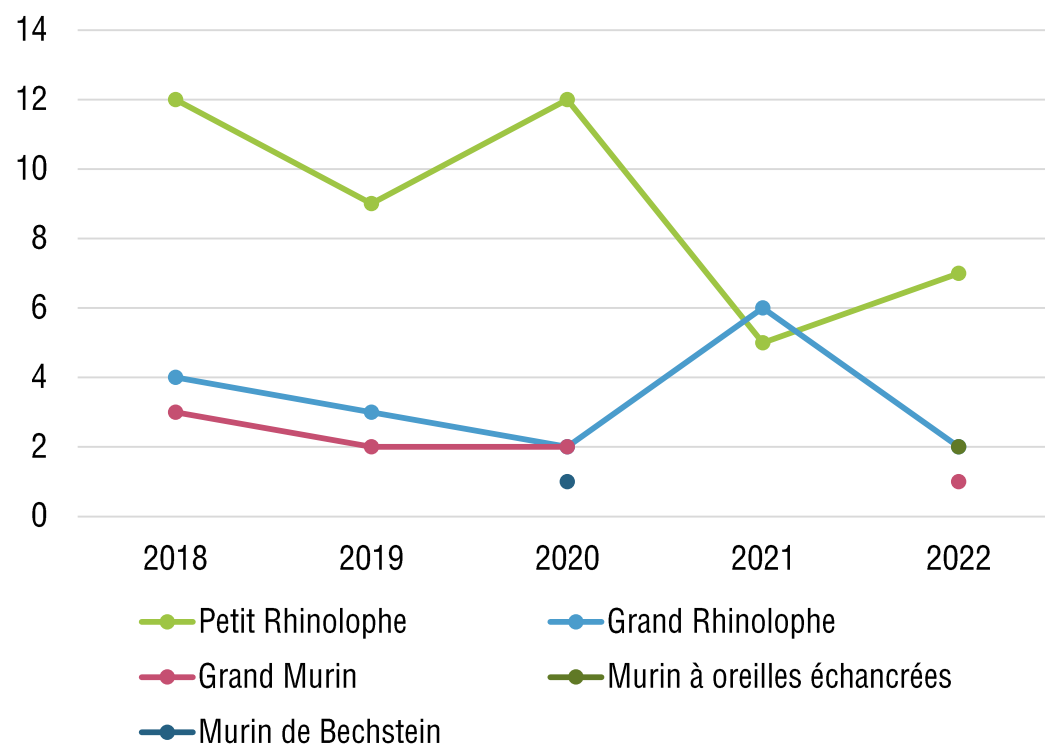
Espèces d'Intérêt	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Grand Murin	8	13	6	14	11	10
Grand Rhinolophe	46	41	53	57	70	83
Murin à oreilles échancrées	57	69	63	77	117	148
Murin de Bechstein				1		1
Petit Rhinolophe	76	124	122	119	130	137
<i>Total général</i>	<i>187</i>	<i>247</i>	<i>244</i>	<i>268</i>	<i>328</i>	<i>379</i>



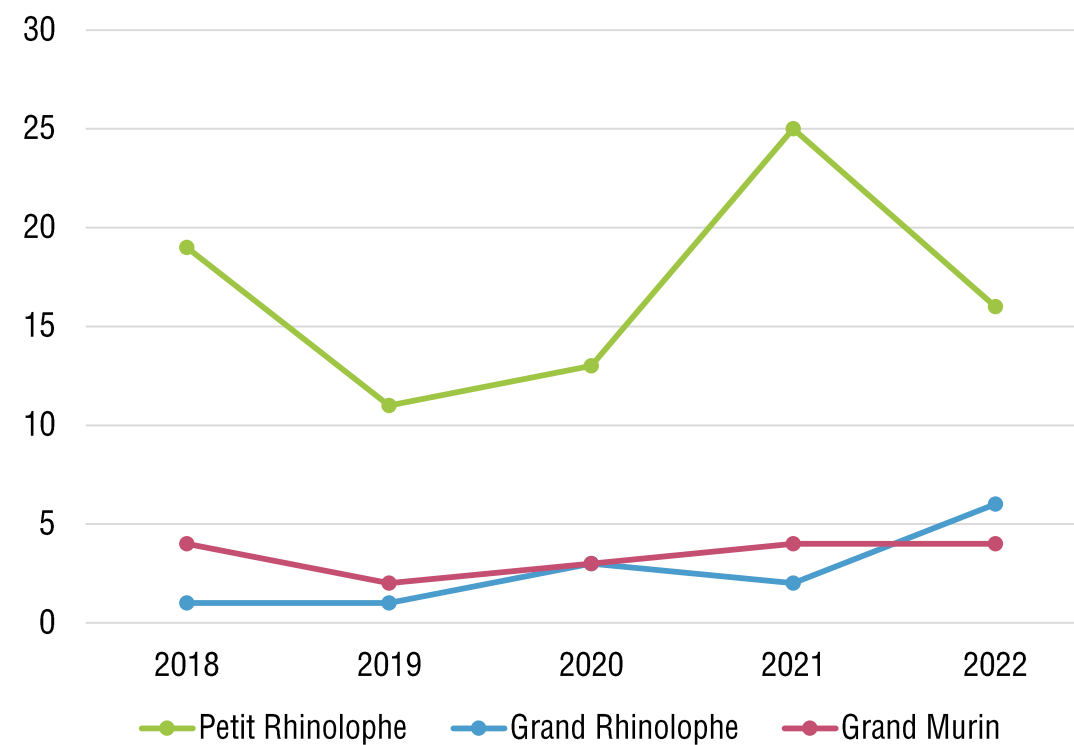
Comptages hivernaux



Carrière Paysant Auboin (GEN)



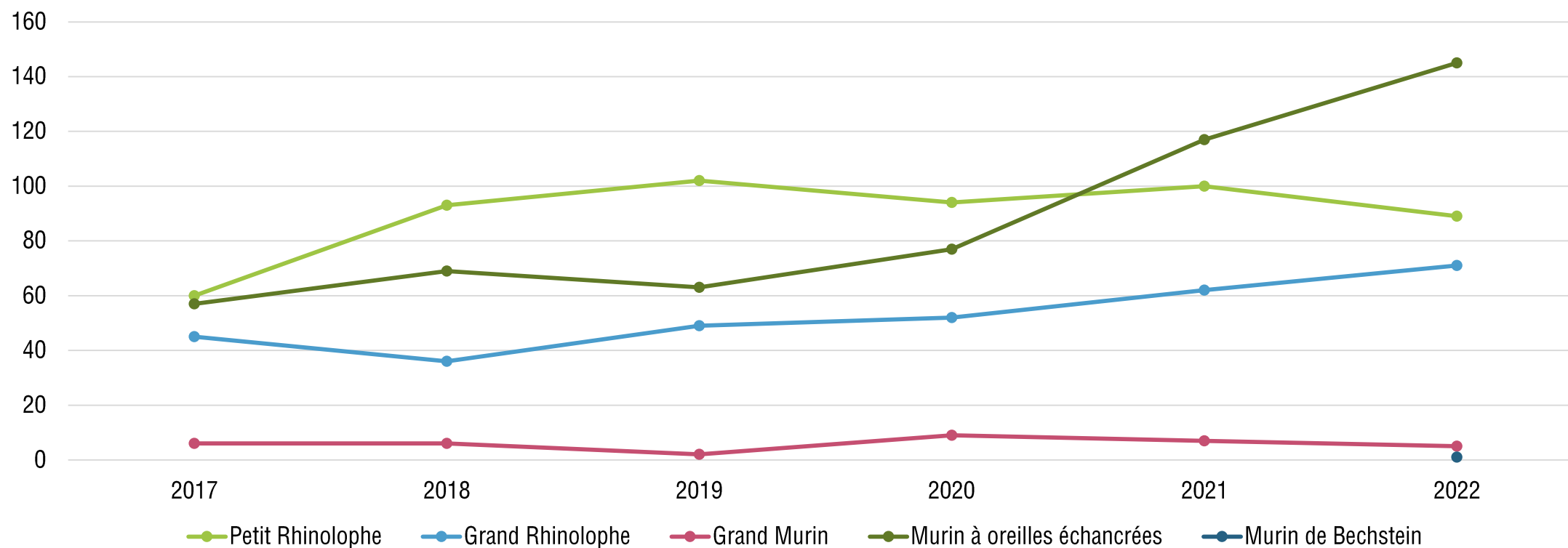
Chemin de Bray (AMB)



Comptages hivernaux



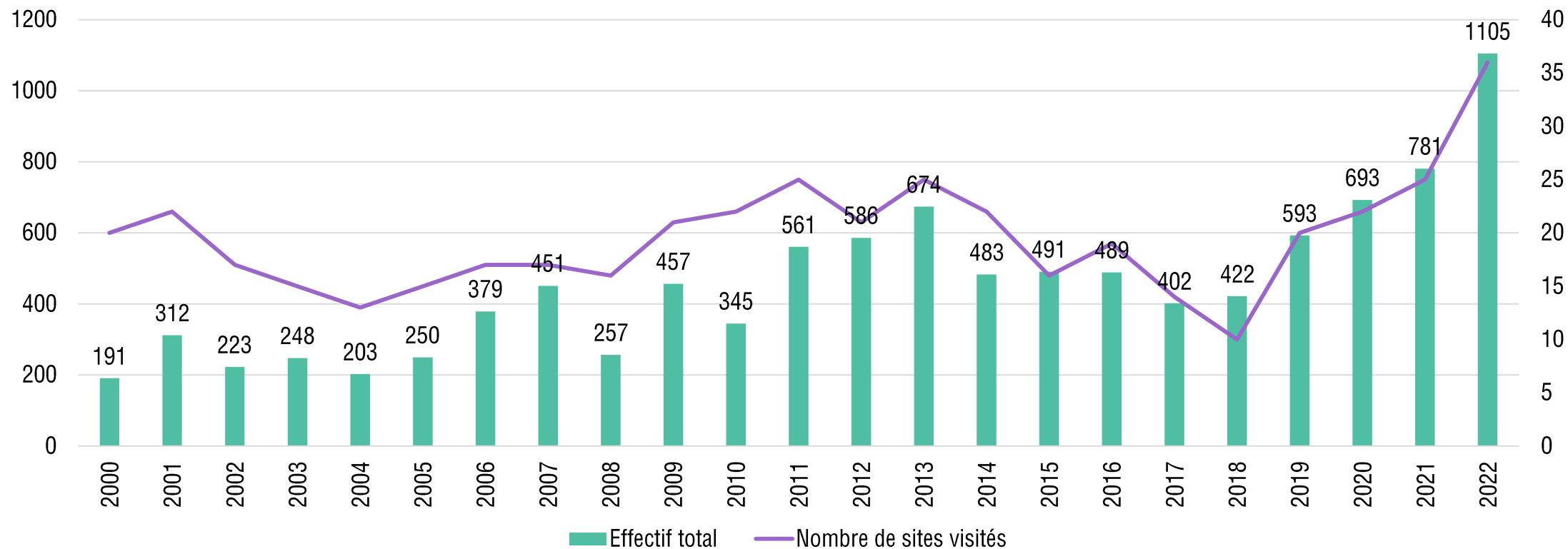
Grande carrière de Villarceaux (CHA)



Comptages hivernaux



Evolution des effectifs de chauves-souris (toutes espèces confondues) en hibernation dans les principales cavités du Vexin depuis 2000



Comptages estivaux



	Site	2019	2020	2021	2022
Château d'Ambleville	<i>Grand Rhinolophe</i>	50	60	20	
	<i>Sérotine commune</i>			70	
Maison d'Amenucourt	<i>Grand Rhinolophe</i>		120	135	
	<i>Murin à oreilles échancrées</i>		50	60	

- *Résultat 2022 en attente*



Suivis piscicoles



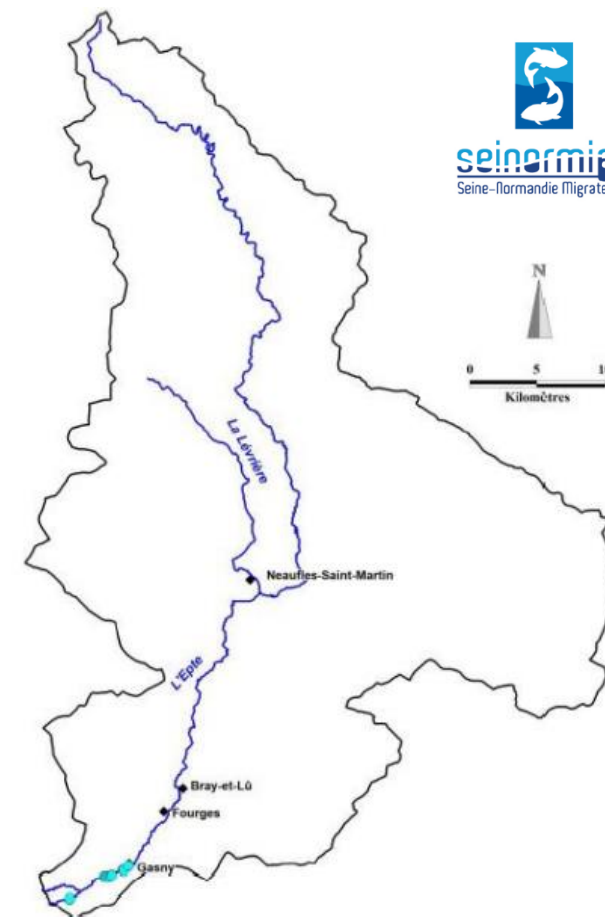
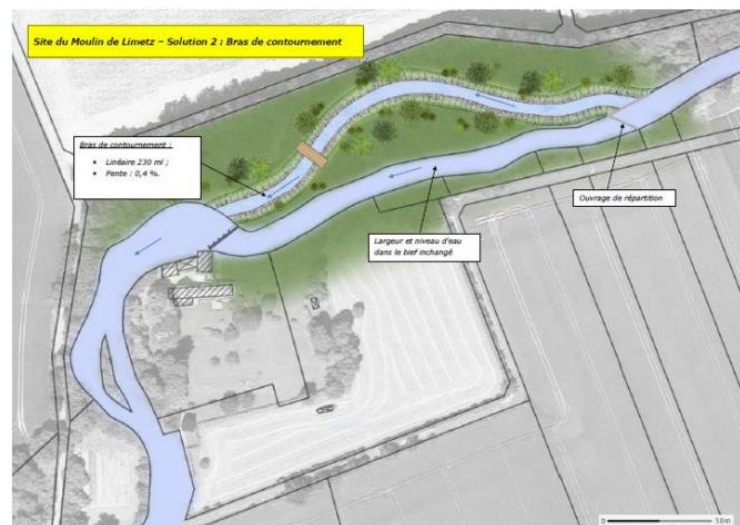
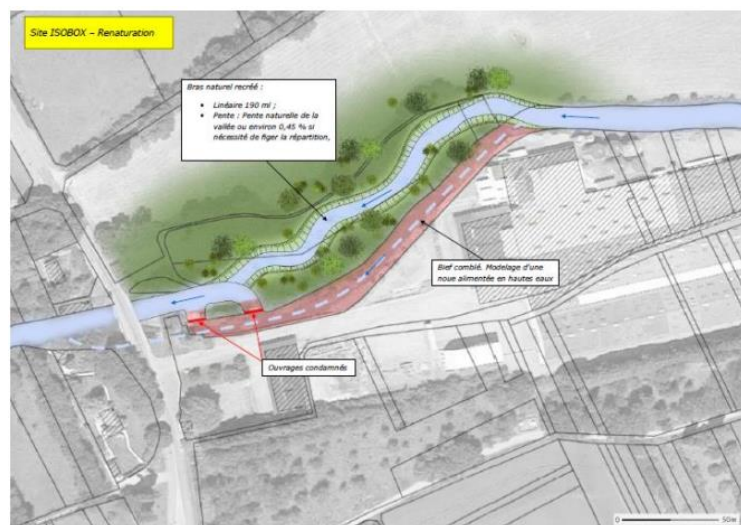
- Pêches électriques réalisées par les FDPPMA (27 et 95) en septembre 2021
- Découverte de 6 nouvelles espèces
- Aucune lamproie capturée → très faible population

ANG	Anguille
CHA	Chabot
LOF	Loche franche
LPX	Lamproies sp
TRF	Truite de rivière
BRO	Brochet
CHE	Chevaine
GOU	Goujon
PER	Perche
PFL	Ecrevisse signal de Californie

Cours d'eau	Contexte	Espèces salmonicoles						Espèces cyprinicoles/mixtes				EEE	
		Station	ANG	CHA	LOF	LPX	TRF	BRO	CHE	GOU	PER	PFL	
Cliquet	Salmonicole	CL1		8									
Cudron		CU1		153			3						
		CU5		1									
		CU7		17	15								
		CU9		118	1				6				
		FL1		1									
Epte	Mixte	E1	6	76	1					3			
		E2	1	34	1		1		1	1	1		
		E3	1	26	1				9	1			
		E4		6	9		1		1				
NC	Salmonicole	ME1		38									
		SG1										14	
		CH3											
Ru de Chaussy	Salmonicole	P1	2		4		1	1			1		
		P5	3										
		GE1		49									
Ru de Genainvillier	Salmonicole	GE6		1						1			
Ru Préfontaine		PR1		7									
Ru Toussaint	Salmonicole	To1		27									
Total				13	562	32	0	6	1	17	6	2	14

Suivis piscicoles

- Absence de chabot sur les cours d'eau ayant été fortement modifiés ; principaux facteurs limitants = envasement et limons
- Aucune lamproie échantillonnée → confirme les tendances historiques d'une très faible population ; principaux facteurs limitants = ouvrages hydrauliques (projets d'effacement de certains ouvrages à l'étude)

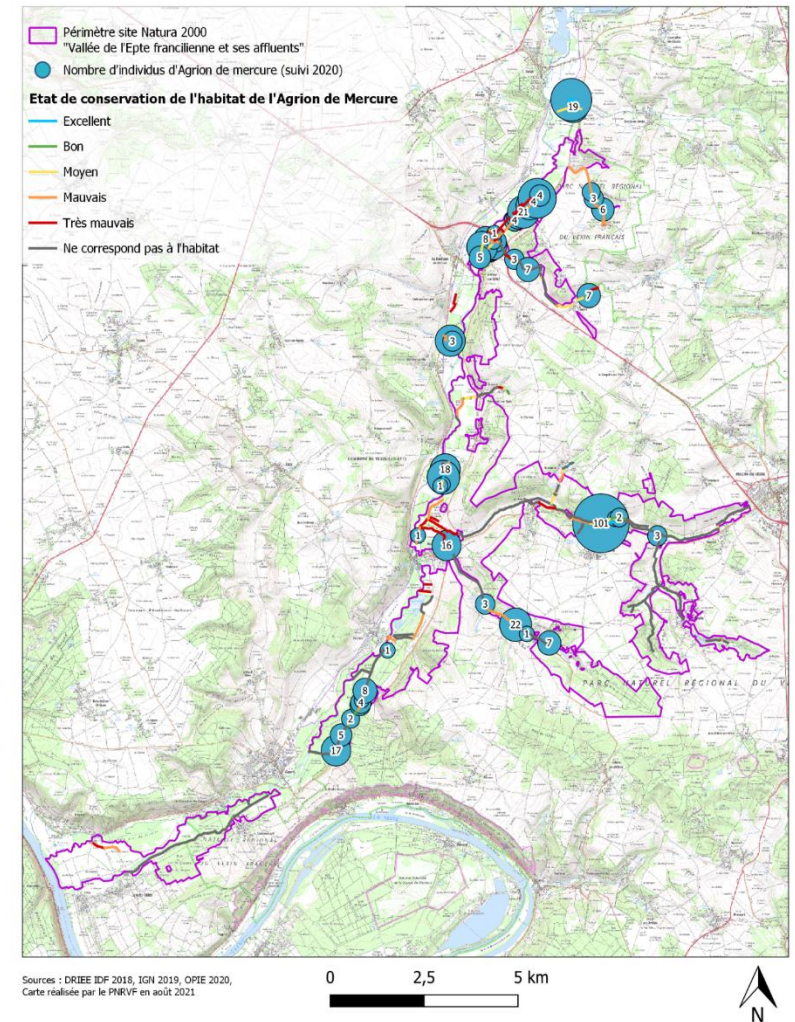


Etude Seine Normandie Migrateurs, 2016



Suivi de l'Agrion de Mercure

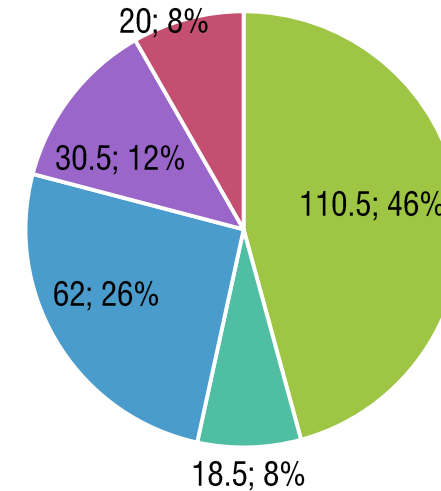
Présentation de l'OPIE



Sensibilisation, communication et réseau

- Publication d'une lettre Natura 2000
- Actualisation du site internet Natura 2000
- Pas d'animation de terrain
- Participation à des congrès, rencontres et journées de formation
- Réunions de gestion commune de la Vallée de l'Epte

Temps consacré à la sensibilisation, la communication et le réseau



- Communication générale
- Edition de la lettre Natura 2000
- Formation
- Congrès et journées d'échange
- Gestion commune Vallée de l'Epte

Site internet Natura 2000

- Site internet standardisé
- Actualisé en 2022 pour contenir l'ensemble des informations nécessaires à la connaissance du réseau et des sites
- Régulièrement alimenté avec des actualités et informations



<http://sitesnatura2000duvexin.n2000.fr/>

Rencontres, formations et congrès

- Congrès national des élus Natura 2000 (novembre 2021)
- Formation prise de poste Natura 2000 (décembre 2021, OFB)
- Formation amphibiens d'Ile-de-France (mars 2022, ARB IdF)
- Rencontre des gestionnaires d'Ile-de-France (juin 2022, ARB IdF)
- Inventaires éclairs (juin 2022, ARB IdF)

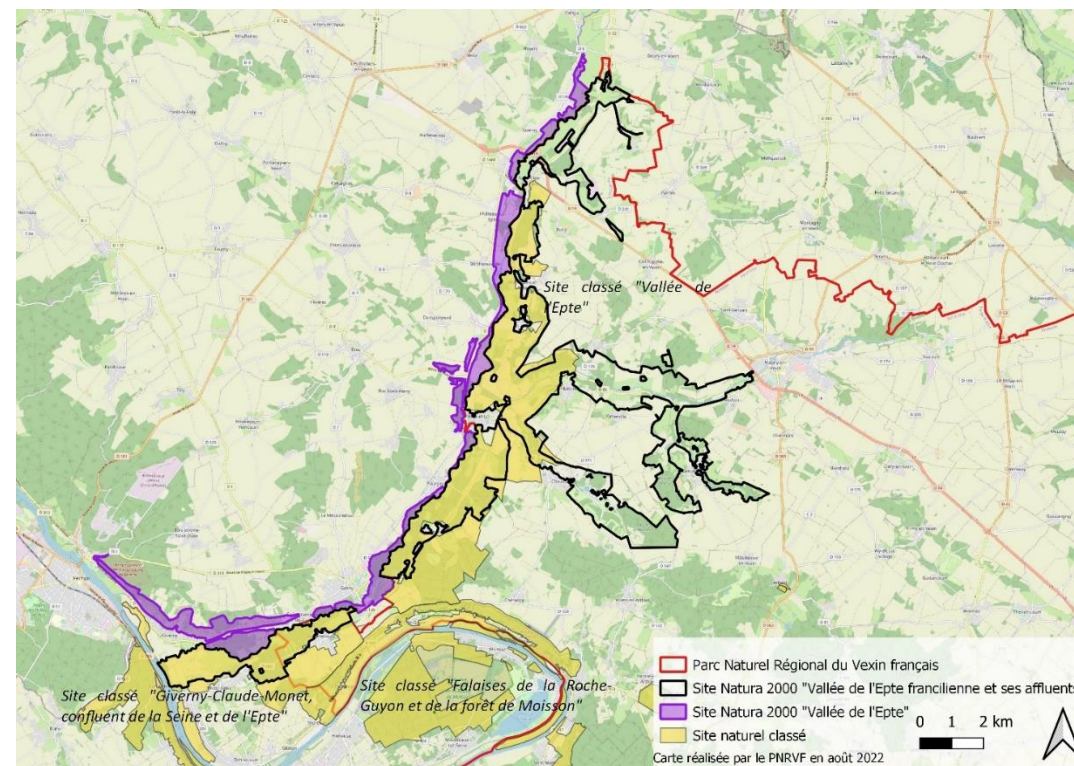


© ARB IDF



Coordination inter-sites sur la Vallée de l'Epte

- Une réunion organisée en janvier 2022
- Rencontres informelles sur le terrain et contacts téléphoniques réguliers
- Objectifs:
 - Maintenir une gestion cohérente sur l'ensemble de la vallée
 - Proposer des solutions globales pour les problématiques communes
- Perspectives: réunions annuelles et/ou ateliers sur le terrain



Révision du DOCOB

Fiches de présentation des enjeux

9130 – Hêtrales de l'Asperulo-Fagetum

Ennis : 61.63 / 61.6321 / 61.6322
Corine Biotope : 41.13 / 41.1321 / 41.1322




Habitats élémentaires associés du site

- 9130-2 Hêtrales-chênales à Lauréoles ou Lailche glauque
- 9130-3 Hêtrales-chênales à Jacinthe des bois

DESCRIPTION GENERALE	LOCALISATION
<p>L'habitat présente plusieurs faciès de végétation : un système neutrophile mésophile et un système basicline mésophile. Au sein de chaque système, la végétation est constituée de forêts hautes, généralement en futaies régulières, possédant une strate herbacée développée.</p> <p>Cet habitat se développe sur les plateaux et versant plus ou moins marqués, sur des sols profonds de différentes natures, bien drainés et sans déficit hydrique important. Le sol est neutre à légèrement basique, et est sec et frais.</p>	<p>Surface : 788.21 Ha</p> <p>L'habitat a été observé sur le site uniquement dans le Val d'Oise.</p> <p>Carte de répartition sur le site : Annexe A Carte 15</p>
VALEUR ECOLOGIQUE ET PATRIMONIALE	ETAT DE CONSERVATION
<p>Les systèmes neutrophiles mésophiles et les systèmes basiclines mésophiles présentent une richesse floristique importante, et participent au complexe des végétations des massifs boisés. Ils restent toutefois communs et bien représentés dans la région.</p> <p>Enjeux de conservation pour le site : Faible</p>	<p>Typicité floristique : Moyenne</p> <p>Intégrité de structure : Inconnu</p> <p>→ Etat de conservation : Moyen</p>
EVOLUTION DE L'HABITAT	MENACES PRESENTES SUR LE SITE
<p>Les boisements étant le dernier stade de développement d'une végétation, les systèmes neutrophiles mésophiles et les systèmes basiclines mésophiles n'évoluent plus dans ce sens. Toutefois, en cas de coupes importantes ou d'événements naturels (tempêtes,...), ils peuvent revenir à un stade herbacé de trouées forestières (<i>Altophon belladonnae</i> ou <i>Epilobion angustifolium</i>).</p>	<p>Gestion intensive</p> <p>Plantation intensive de ligneux</p> <p>Eutrophisation du milieu</p>
REPARTITION FRANÇAISE DES HABITATS ELEMENTAIRES	
 <p>Le vert clair signale des endroits où l'habitat est rare ou fondamentalement dispersé</p> <p>Habitat 9130-2</p>	 <p>Habitat 9130-3</p>

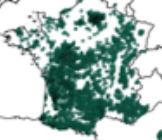
1303 – Petit Rhinolophe [*Rhinolophus hipposideros*]

Mammifère / Chiroptère / Rhinolophidae



Liste rouge			P	ZNIEFF	Etat de conservation		
Europe	France	IdF	Oui	Oui	EU ATL	FR ATL	Site
NT	LC	EM	Oui	Oui	●	●	●

Répartition sur le site : En hibernation dans les 4 sites connus



DESCRIPTION	MENACES											
<ul style="list-style-type: none"> • Taille petite, de 37 à 45 mm de long et 192 à 254 mm d'envergure (plus petit des Rhinolophes européens) • Orelles larges, de couleur gris-brun clair et se terminant en pointe • Pelage brun clair sur le dos et gris à gris-blanc sur le ventre • Patagium gris-brun-clair • Feuille nasale en fer à cheval caractéristique. En hibernation, les individus se pendent au plafond enveloppés dans leurs ailes. 	<p>Dérangement des gîtes</p> <p>Suppression des éléments structurants du paysage (lisières, haies, talus sous futaie)</p> <p>Dégradation des gîtes en patrimoine bâti</p> <p>Pesticides (perte de proie et empoisonnement)</p> <p>Prédation (taouon pélerin et entraide des clochers ; potentiellement fouine, martre, renard, chat ou chien domestique)</p>											
ECOLOGIE												
<p>Hibernation : caves, grottes naturelles ou carrières ; température entre 4 et 11°C, hygrométrie de 80 à 100%, obscurité totale, tranquillité absolue</p> <p>Seule ou en groupe, entrecoupée de phases de réveil pour satisfaire les besoins naturels.</p> <p>Transition : sédentaire, déplacements de 5 à 10km entre gîtes d'été et hiver.</p> <p>Période estivale : combles ou caves de bâtiments, assez chauds et relativement clairs.</p> <p>Les femelles forment des colonies d'effectifs variables (de 10 à des centaines d'adultes), parfois associées à d'autres espèces (Grand rhinolophe, Grand murin,...) sans se mélanger. Elles donnent naissance à un unique jeune après une gestation de 10 à 11 semaines. Les jeunes ouvrent les yeux le 10^{ème} jour et restent avec leur mère pendant 6 à 7 semaines. Une fois adulte, la durée de vie est d'environ 10 ans.</p> <p>• Espèce fidèle à ses gîtes d'hivernage et de reproduction.</p>	<p>• Espèce nocturne, active du crépuscule tardif au début de l'aube, mais avec une activité décroissante tout au long de la nuit et pouvant être influencée par les conditions météorologiques.</p> <p>• Terrains de chasse situés entre 2 et 3 km autour du gîte. Plusieurs individus peuvent se regrouper pour chasser dans les branchages et feuillage des espaces boisés, autour d'étendues d'eau ou de cours de ferme, attrapant en vol des insectes (diptères, lépidoptères, névroptères et trichoptères) défectés par écholocalisation.</p> <p>• Présente en plaine ou en montagne, l'espèce recherche les paysages semi-ouverts où s'alternent bocages et forêts, avec des corridors boisés, comme les haies, les lisières forestières ou les prairies pâturées. Les femelles recherchent les milieux humides à proximité des gîtes de mises bas, en raison de l'abondance de proies qu'elles y trouvent. L'espèce n'apprécie pas les espaces ouverts sans végétation arbusive, et évite les plantations de résineux.</p> <p>HIC occupés : 8210-4 ; 8210-5 ; 8310-1</p>											
SENSIBILITES DU CYCLE DE VIE												
	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Jun	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc
Hibernation												
Transit, parade et rut												
Gestation, mise-bas et élevage du jeune												
Période de sensibilité												

Cartographies de distribution sur le site en Annexe

Cartographie des habitats

- Cartes de répartition des habitats sur le site et cartes d'habitats pour chaque commune
- **Présentation de la méthodologie et des résultats par le CBNBP**



Habitat d'Intérêt Communautaire 3110

FR 1102014 Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents



Site Natura 2000 'Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents'

Limites communales

3110 7230

3110 : Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses

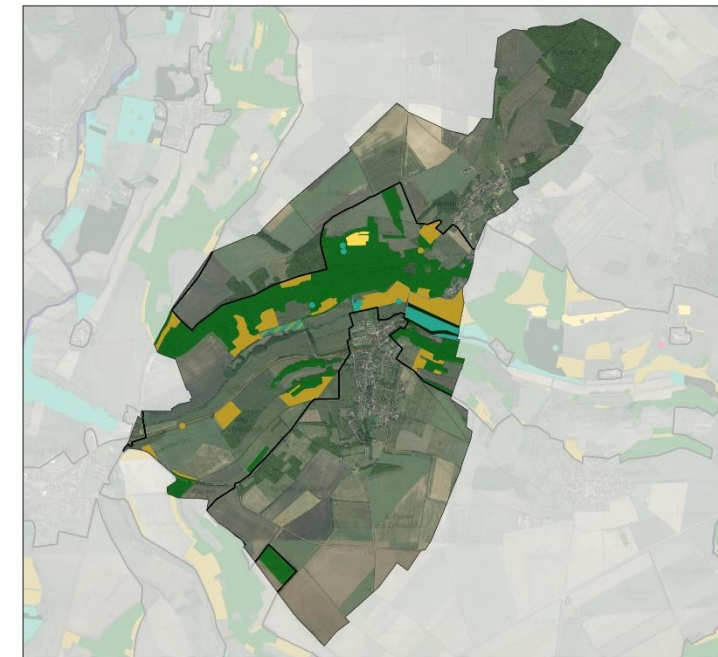
0 100 200 m

Sources : DRIEE IDF 2018, IGN 2010, CBNBP 2020, PNRVF 2017
Carte réalisée par le PNRVF en août 2022



Habitats d'Intérêt Communautaire Commune d'Ambleville

FR 1102014 Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents



Site Natura 2000 'Vallée de l'Epte francilienne et ses affluents'

6210* : Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires et faciès d'embaumement

6430 : Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets plantiliaires et des étages montagnard à alpin

6510 : Prairies maigres de fauche de basse altitude

9130 : Hétraies de l'Asperulo-Fagetum

91E0* : Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior*

6430 6510

0 0.5 1 km

Sources : DRIEE IDF 2018, IGN 2010, CBNBP 2020, PNRVF 2017
Carte réalisée par le PNRVF en août 2022

Enjeux

Catégorie d'enjeu	Code et nom	Vulnérabilité		Responsabilité (%)	Rôle fonctionnel	Remarques	Niveau d'enjeu
		Etat de conservation	Priorité DHFF				
Habitats aquatiques et humides et espèces inféodées	3110 - Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses	Défavorable / mauvais	Non	10.6 %	Moyen : habitat potentiel de la lamproie marine, dynamique des systèmes d'eau douce	CR en IdF, Déterminante ZNIEFF	Prioritaire
	3140 - Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.	Défavorable / inadéquat	Non	4.5 %	Fort : Phytoépuration, indicateur de bonne qualité des eaux, zone refuge pour de nombreuses espèces (frayères à poissons, écrevisses), dynamique de colonisation des plans d'eau	Déterminante ZNIEFF	Fort
	3150 - Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	Défavorable / inadéquat	Non	0.1%	Faible	Déterminante ZNIEFF	Secondaire
	3260 - Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion	Défavorable / mauvais	Non	INCONNU (mal évalué)	Fort : Phytoépuration, indicateur de bonne qualité des eaux, zone refuge pour de nombreuses espèces animales et végétales (habitat potentiel de l'agrion de Mercure, des lamproies et de l'écrevisse à pattes blanches)	Déterminante ZNIEFF	Fort
	3270 - Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodium rubri p.p. et du Bidention p.p.	Défavorable / inadéquat	Non	38.9%	Moyen : dynamique des milieux riverains, indicateur du caractère naturel des berges	Déterminante ZNIEFF	Prioritaire
Habitats forestiers	9130 - Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	Défavorable / inadéquat	Non	0.5%	Faible (végétations communes à très communes en Ile-de-France)	Déterminante ZNIEFF	Secondaire
	9180* - Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion	Favorable	Oui	0.2%	Faible (végétations non menacées et bien représentées dans la région)	Déterminante ZNIEFF	Secondaire
	91E0* - Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior	Défavorable / inadéquat	Oui	3.9%	Fort : rétention et épuration d'eau, maintien des rives, niche écologique pour la faune	Déterminante ZNIEFF	Fort
	91F0 - Forêts mixtes à Quercus robur, Ulmus laevis, Ulmus minor, Fraxinus excelsior ou Fraxinus angustifolia riveraines des grands fleuves	Défavorable / mauvais	Non	0.3%	Fort : rétention et épuration d'eau, maintien des rives	Déterminante ZNIEFF	Fort

Enjeux

Catégorie d'enjeu	Code et nom	Vulnérabilité		Responsabilité (%)	Rôle fonctionnel	Remarques	Niveau d'enjeu
		Etat de conservation	Priorité DHFF				
Habitats ouverts et espèces inféodées	5130 - Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires	Défavorable / inadéquat	Non	10.6%	Moyen : pool génétique du Genévrier et refuge des espèces associées, diversité des systèmes de pelouses calcicoles		Fort
	6110* - Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi	Défavorable / mauvais	Oui	12.5%	Moyen : habitat potentiel de l'écaille chinée, rôle fonctionnel important dans les systèmes coteaux calcaires	Déterminante ZNIEFF	Prioritaire
	6120* - Pelouses calcaires de sables xériques	Défavorable / mauvais	Oui	0.1%	Moyen : refuge potentiel pour des espèces végétales relictuelles spécialisées, cortège floristique potentiellement remarquable	Déterminante ZNIEFF	Fort
	6210 - Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires et faciès d'embuissonnement	Défavorable / mauvais	Non	3.7%	Moyen : Corridor écologique, refuge pour espèces menacées, dynamique des systèmes de prairies et coteaux calcaires et systèmes forestiers	Déterminante ZNIEFF	Fort
	6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	Défavorable / inadéquat	Non	9.3%	Fort : infiltration des eaux, refuge pour certaines espèces de végétaux et d'insectes rares, corridor écologique, écotone entre milieux ouverts et boisés		Fort
	6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude	Défavorable / mauvais	Non	4.6%	Moyen : Corridor écologique, dynamique des systèmes prairiaux bocagers	Déterminante ZNIEFF	Fort
	7220* - Sources pétrifiantes avec formation de travertins	Défavorable / inadéquat	Oui	10.2%	Moyen : indicateur de la bonne qualité des eaux, végétations spécialisées (bryophytes)	Déterminante ZNIEFF	Prioritaire
	7230 - Tourbières basses alcalines	Défavorable / mauvais	Non	0.6%	Moyen : flore remarquable des systèmes tourbeux et paratourbeux, spécialisée et relictuelle	Déterminante ZNIEFF	Secondaire
	8160* - Eboulis médio-européens calcaires des étages collinéen à montagnard	Défavorable / inadéquat	Oui	INCONNU (sûrement >80%)	Fort : Exceptionnel en Ile-de-France, rôle fonctionnel dans les systèmes de coteaux calcaire	Déterminante ZNIEFF, seule station en IDF	Prioritaire

Enjeux

Catégorie d'enjeu	Code et nom	Etat de conservation	Responsabilité	Rôle fonctionnel	Remarques	Niveau d'enjeu
Habitats aquatiques et humides et espèces inféodées	1044 - Agrion de Mercure (<i>Coenagrion mercuriale</i>)	Défavorable / mauvais	Haute	Fort : présence de nombreux habitats propices à la réalisation du cycle de vie	Habitats en dégradation	Prioritaire
	1092 - Ecrevisse à pattes blanches (<i>Austropotamobius pallipes</i>)	Défavorable / mauvais	Haute	Fort : plusieurs sections d'habitats favorables	Plus grosse population d'Ile-de-France	Prioritaire
	1095 - Lamproie marine (<i>Petromyzon marinus</i>)	Défavorable / mauvais	Inconnue	Moyen : présence d'habitats potentiellement favorables à la reproduction	Jusqu'à 20 nids observés en 2012 ; aucun en 2021	Fort
	1096 - Lamproie de Planer (<i>Lampetra planer</i>)	Défavorable / mauvais	Inconnue			Fort
	5315 - Chabot ou Bavard (<i>Cottus perifretum</i>)	Favorable	Faible	Moyen : présence d'un certain nombre de stations favorables	Espèce en déclin lors des dernières pêches	Secondaire
Milieus ouverts	1078* - Ecaïlle chinée (<i>Euplagia quadripunctaria</i>)	Inconnu	Inconnue	Moyen : espèce mal connue sur le site		Secondaire
Chiroptères / Milieux ouverts	1303 - Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	Défavorable / inadéquat	Haute	Fort : les gîtes d'hibernation du site abritent plus de la moitié de la population francilienne	Trois colonies de repro présentes à 1km du site abritent 95% de la population francilienne	Prioritaire
	1304 - Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferreamquinum</i>)	Défavorable / mauvais	Haute	Fort : deux sites abritent d'importantes colonies en hibernation	Présence du principal site d'hibernation d'IDF pour l'espèce, et de deux sites de repro à moins de 100 m du site (enclaves urbaines hors Natura 2000)	Prioritaire
	1321 - Murin à oreilles échancrées (<i>Myotis emarginatus</i>)	Défavorable / inadéquat	Moyen	Fort : un site abrite le second plus important gîte d'IDF Paysage diversifié favorable à l'espèce	Présence d'un gîte de repro à 50 m du site (enclaves urbaines hors Natura 2000)	Fort
	1323 - Murin de Bechstein (<i>Myotis bechsteini</i>)	Inconnu	Inconnue	Faible : peu d'individus recensés, peu de peuplements âgés favorables	Espèce sylvicole et arboricole, mal connue sur le site	Secondaire
	1324 - Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>)	Défavorable / mauvais	Faible	Faible : aucune colonie de repro connue sur le site, quelques individus en hibernation, peu de forêts âgées avec sous-bois bien dégagé, peu d'élevages		Fort

Objectifs de conservation

Enjeu	Objectif à Long Terme (OLT)	Facteur d'influence	Objectif Opérationnel (OO)	Priorité
Milieux aquatiques et espèces inféodées	OLT1. Restaurer le bon état écologique du réseau hydrographique et les habitats d'espèces en dépendant	Embroussaillement	001. Maintenir une gestion adaptée aux abords des cours d'eau pour préserver les habitats	1
		Obstacles aquatiques	002. Favoriser la dynamique naturelle des cours d'eau	2
		Fragmentation	003. Préserver et restaurer les mares et étangs	2
Milieux ouverts	OLT2. Restaurer et maintenir les milieux ouverts secs et humides	Embroussaillement	004. Restaurer les milieux ouverts	1
		Fragmentation	005. Maintenir une gestion extensive afin de limiter la fermeture du milieu	1
			006. Préserver les éléments paysagers	3
Chiroptères	OLT3. Préserver et protéger les gîtes d'hibernation et de reproduction des chiroptères	Dérangement	007. Protéger l'accès aux gîtes à chiroptères	1
Milieux boisés	OLT4. Favoriser la libre évolution des boisements	Sylviculture inadaptée	008. Préserver la diversité des boisements par une gestion adaptée	3
Site complet	OLT5 / 009. Lutter contre les Espèces Exotiques Envahissantes			2
	OLT6 / 0010. Sensibiliser l'ensemble des acteurs et limiter leur impact			2
	OLT7 / 0011. Accompagner la réduction et/ou l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires			1

Actions

- 19 actions et 32 types de contrats

Objectif à Long Terme	Objectif Opérationnel	Action	Priorité	Code	
OLT1. Restaurer le bon état écologique du réseau hydrographique et les habitats d'espèces en dépendant	OO1. Maintenir une gestion adaptée aux abords des cours d'eau pour préserver les habitats	1.1. Décapage de petites placettes en vue de développer des communautés pionnières d'habitats hygrophiles	3	N07P	
		1.2. Entretien mécanique et faucardage des formations végétales hygrophiles	3	N10R	
		1.3. Restauration et entretien des ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles	2	N11Pi N11R F06i	
		1.4. Curage local des canaux et fossés dans les zones humides	2	N12Pi et Ri	
		1.5. Restauration et aménagement des annexes hydrauliques	2	N15Pi	
		1.6. Restauration de frayères	3	N19Pi	
	OO2. Favoriser la dynamique naturelle des cours d'eau	2.1. Restauration de la diversité physique des cours d'eau et de leur dynamique érosive	2	N16Pi	
		2.2. Effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons	2	N17Pi	
	OO3. Préserver et restaurer les mares et les étangs	3. Création, rétablissement et entretien de mares ou d'étangs		3	N09Pi N09R N13Pi F02i
				1	N01Pi F01i
				1	N03Pi N03Ri N04R N05R
OLT2. Restaurer et maintenir les milieux ouverts secs et humides	OO4. Restaurer les milieux ouverts	4. Restauration de milieux ouverts	1	N06Pi et R	
	OO5. Maintenir une gestion extensive afin de limiter la fermeture des milieux	5. Entretien des milieux ouverts		2	N06Pi et R
				2	N06Pi et R
OO6. Préserver les éléments paysagers	6. Plantation, réhabilitation ou entretien de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets	2	N06Pi et R		
OLT3. Préserver et protéger les gîtes d'hibernation et de reproduction des chiroptères	OO7. Protéger l'accès aux gîtes à chiroptères	7. Protection des cavités à chiroptères	1	N23Pi	
OLT4. Favoriser la libre évolution des boisements	OO8. Préserver la diversité des boisements par une gestion adaptée	8.1. Privilégier les méthodes d'exploitation et d'entretien moins impactantes pour les HIC et les EIC	3	F08 F16	
		8.2. Réduction de l'impact des dessertes en forêt	3	F09i	
		8.3. Favoriser le bois sénescent	2	F12i	
		8.4. Reconvertir les vieilles peupleraies en boisements alluviaux	3	F13i	
OLT5 / OO9. Lutter contre les EEE		9. Elimination ou limitation d'une espèce indésirable	2	N20P et R F11	
OLT6 / OO10. Sensibiliser l'ensemble des acteurs		10. Aménagements visant à limiter l'impact des usagers	2	N24Pi N26Pi F14i	
OLT7 / OO11. Accompagner la réduction et/ou l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires en zones agricoles		Mesures Agro-Environnementales et Climatiques	1		

Fiches action

Milieu humide	Action 1.1. Décapage de petites placettes en milieu humide	3
Type d'action	Contrat Natura 2000 en milieux non agricoles non forestiers	
Opération concernée	Opération 7.6.2. du PDR 2014-2020 de la Région Ile-de-France	
Financement	FEADER (50%), Ministère de l'Ecologie, établissements publics, collectivités territoriales	
Mesure N07P	Décapage et étrépage sur de petites placettes en vue de développer des communautés pionnières d'habitats hygrophiles	
Mesures associées	N05R, N15PI, N23PI, N26PI	
Durée du contrat	5 ans	
Fréquence et période d'intervention	Période de moindre sensibilité pour les habitats et les espèces	
ENJEUX		OBJECTIF
7230 – Tourbières basses alcalines		Enlever la couche superficielle du sol tourbeux, riche en nutriments, afin de restaurer le caractère oligotrophe des sols, sur lesquels les plantes pionnières issues de la banque de graines de la tourbe peuvent se développer.
PERIMETRE D'APPLICATION		CONDITIONS D'ELIGIBILITE
Cette action ne concerne que les zones de tourbières, rares et très localisées sur le site Natura 2000.		Nature du bénéficiaire : Propriétaire ou titulaire d'un droit des parcelles concernées et couvrant la durée du contrat Documents et enregistrements obligatoires : Annexe technique du contrat comprenant le diagnostic initial et la programmation détaillée des interventions techniques
ENGAGEMENTS DU BENEFICIAIRE		
Engagements non rémunérés Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions (pour les travaux réalisés par le bénéficiaire) Respect de la période d'autorisation des travaux Interdiction de retourner le sol, de mettre en culture, de semer ou de planter des végétaux, de drainer, de remblayer, de fertiliser ou d'amender		Engagements pouvant être rémunérés Tronçonnage et bûcheronnages légers, dessouchage ou rabotage des souches Enlèvement des souches et grumes hors de la parcelle par un procédé de débardage le moins perturbant possible pour les habitats visés par le contrat Débroussaillage, gyrobroyage, fauche avec exportation des produits de la coupe Broyage et nettoyage au sol, exportation des produits Frais de mise en décharge Décapage ou étrépage manuel ou mécanique
COMPENSATION FINANCIERE		ENGAGEMENTS CONTROLES
Montant de l'aide Rémunération à hauteur de 100% du devis ou des factures si leur montant est inférieur ou égal à celui du devis Pièces justificatives à produire pour le paiement Facture acquittée ou pièce de valeur probante équivalente		Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (pour les travaux réalisés par le bénéficiaire) Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec l'état des surfaces Vérification de la cohérence des factures ou des pièces de valeur probante équivalente

Milieu ouvert	Action 5. Entretien des milieux ouverts	1
Type d'action	Contrat Natura 2000 non agricole non forestier	
Opération concernée	Opération 7.6.2. du PDR 2014-2020 de la Région Ile-de-France	
Financement	FEADER (50%), Ministère de l'Ecologie, établissements publics, collectivités territoriales	
Mesure N04R	Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts	
Mesures associées	N01PI, N26PI	
Durée du contrat	5 ans	
Fréquence et période d'intervention	Période de moindre sensibilité pour les habitats et les espèces	
ENJEUX		OBJECTIF
3150 – Lacs eutrophes naturels 5130 – Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires 6110* – Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles 6120* – Pelouses calcaires des sables xériques 6210 – Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires 6430 – Mégaphorbiales hygrophiles d'ourlets plantifères 6510 – Prairies marges de fauche de basse altitude 7220* – Sources pétrifiantes avec formation de travertins 7230 – Tourbières basses alcalines 1078* – Ecalie chinée 1303 – Petit Rhinolophe 1304 – Grand Rhinolophe 1324 – Grand Murin		Cette action vise à mettre en place une fauche pour maintenir les milieux ouverts et donc la diversité biologique des prairies naturelles.
PERIMETRE D'APPLICATION		CONDITIONS D'ELIGIBILITE
Cette action concerne les parcelles de milieu ouvert ou ayant fait l'objet d'une restauration de milieu ouvert.		Nature du bénéficiaire : Propriétaire ou titulaire d'un droit des parcelles concernées et couvrant la durée du contrat. Documents et enregistrements obligatoires : Annexe technique du contrat comprenant le diagnostic initial et la programmation détaillée des interventions techniques.
CONDITIONS PARTICULIERES		
Les agriculteurs ne sont pas éligibles à cette action (ils peuvent par contre être prestataires de services pour le contractant). La valorisation du foin est possible mais est à déduire du montant de l'aide.		
ENGAGEMENTS DU BENEFICIAIRE		
Engagements non rémunérés Période d'autorisation de fauche Tenue d'un cahier d'enregistrement des interventions (pour les travaux réalisés par le bénéficiaire)		Engagements pouvant être rémunérés Fauche manuelle ou mécanique Défeutrage (enlèvement de biomasse en décomposition du sol) Conditionnement, transport des matériaux évacués Frais de mise en décharge
COMPENSATION FINANCIERE		ENGAGEMENTS CONTROLES
Montant de l'aide Rémunération à hauteur de 100% du devis ou des factures si leur montant total est inférieur ou égal à celui du devis Pièces justificatives à produire pour le paiement Facture acquittée ou pièce de valeur probante équivalente		Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (pour les travaux réalisés par le bénéficiaire) Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges et du plan de localisation avec l'état des surfaces Vérification de la cohérence des factures ou des pièces de valeur probante équivalente

Charte Natura 2000

Type d'engagement	Spécificité
Engagements généraux	Principes applicables à l'ensemble du site quelle que soit la vocation des parcelles concernées
Engagements spécifiques	Cours d'eau et berges
	Bois et forêts
	Milieux ouverts
	Gîtes à chauves-souris (anciennes carrières, grottes, combles, caves, etc.)
	Zones de culture
	Associations sportives

Suivi des indicateurs

- Préservation du réseau hydrographique

OLT	Niveau d'exigence	Indicateurs d'état	Unité de mesure	Etat actuel de l'unité de mesure	Objectif	Suivi	
Restaurer le bon état écologique du réseau hydrographique et les habitats d'espèces en dépendant	Atteindre le bon état écologique des cours d'eau du site et de leurs berges et renforcer les populations d'EIC	Agrion de Mercure	Nb d'individus recensés	546	↗ du nb d'individus	Suivi protocolé régulier des populations sur le site (dans l'idéal tous les 3 ans, a minima tous les 5 ans)	
			Nb de stations identifiées	51 tronçons occupés sur 177	↗ du nombre de tronçons occupés		
		Ecrevisse à pattes blanches	Nb d'individus recensés	1051	↗ du nb d'individus		Suivi protocolé régulier des populations sur le site (dans l'idéal tous les ans, a minima tous les 3 ans)
			Nb de stations identifiées	3 stations connues prospectées tous les 3 ans	↗ de l'aire de répartition		
		Lamproie marine et Lamproie de Planer	Nb d'individus recensés	0	↗ du nb d'individus		Suivi protocolé régulier des populations sur le site (dans l'idéal tous les 3 ans, a minima tous les 5 ans)
			Nb de nids trouvés	0	↗ du nb de nids		
			Nb de stations identifiées	0	↗ de l'aire de répartition		
			Nb d'obstacles à la migration	34	Absence d'obstacles à la migration sur les cours d'eau		
		Qualité des eaux	Etat général de la qualité des cours d'eau du site Etat bon/moyen/médiocre	Epte Ru de Chaussy Ru de Genainville Aubette de Magny	Bon état général de tous les cours d'eau du parc		Suivi annuel disponible sur Eau Seine Normandie

Suivi des indicateurs

- Préservation des milieux ouverts et bocagers

OLT	Niveau d'exigence	Indicateurs d'état	Unité de mesure	Etat actuel de l'unité de mesure	Objectif	Suivi
Restaurer et maintenir les milieux ouverts secs et humides	Restaurer et maintenir l'ensemble des milieux ouverts du site	Ouverture des milieux	% des milieux identifiés comme ouverts réellement ouverts	Inconnu	Attendre 100% de milieux identifiés comme ouverts réellement ouverts	Cartographie de l'ouverture des milieux tous les 5 ans
		Éléments paysagers	Linéaire de haies et nombre d'arbres isolés	Inconnu	Augmentation du linéaire de haies et bocages et du nombre d'arbres isolés	Cartographie des éléments ponctuels tous les 5 ans

- Préservation des boisements

OLT	Niveau d'exigence	Indicateurs d'état	Unité de mesure	Etat actuel de l'unité de mesure	Objectif	Suivi
Favoriser la libre évolution des boisements	Augmenter la diversité naturelle et favoriser le vieillissement des peuplements pour maintenir les EIC	Ilots de sénescence	Surface d'îlots de sénescence	Inconnue / 0 ha (pas de contrat en cours)	Augmenter les surfaces gérées en îlots de sénescence	Etat initial puis cartographie des boisements tous les 5 ans
		Forêts alluviales	Typicité des forêts alluviales	Inconnue	Restaurer des forêts alluviales typiques au niveau des HIC identifiés comme tels	Etat initial puis cartographie des boisements tous les 5 ans

Suivi des indicateurs

- Préservation des chauves-souris

OLT	Niveau d'exigence	Indicateurs d'état	Unité de mesure	Etat actuel de l'unité de mesure	Objectif	Suivi
Préserver et protéger les gîtes d'hibernation et de reproduction des chiroptères	Protéger l'ensemble des gîtes connus sur le site pour maintenir les populations de chiroptères d'intérêt communautaire	Gîtes à chiroptères	% de cavités identifiées sécurisées	12.5 % (0.5 sur 4)	Attendre 100% de milieux identifiés comme ouverts réellement ouverts	Suivi annuel des cavités du site
		Chiroptères d'Intérêt Communautaire	Nb d'individus de chaque espèce recensés	AMB1 : 6GR, 16PR, 4GM CHU4 : 71GR, 89PR, 145MOE, 5GM, 1MB GEN2 : 4GR, 25PR, 1MOE GEN3 : 2GR, 7PR, 2MOE, 1GM	Maintenir voire augmenter les effectifs des différentes espèces présentes dans les cavités connues	Suivi annuel des cavités du site

GR : Grand Rhinolophe, PR : Petit Rhinolophe, MOE : Murin à oreilles échancrées, GM : Grand Murin, MB : Murin de Bechstein

Suivi des indicateurs

- Gestion globale du site

OLT	Niveau d'exigence	Indicateurs d'état	Unité de mesure	Etat actuel de l'unité de mesure	Objectif	Suivi
Sensibiliser l'ensemble des acteurs et limiter leurs impacts	Sensibiliser l'ensemble des acteurs au fonctionnement de Natura 2000 et aux enjeux du site	Animation	Nb d'animations mises en place	0	Organiser au moins 2 animations par an	
		Lettre d'information	Nb de lettres Natura 2000 publiées	Au moins une tous les deux ans (pour les trois sites)	Publier au moins une lettre Natura 2000 tous les 2 ans	
		COFIL	Nb de COFIL réalisés	Environ un tous les deux ans	Réaliser 1 COFIL tous les ans	
		Activités sportives	Nb de chartes sportives signées	3 chartes en cours	Signer une charte avec l'ensemble des activités sportives récurrentes du site	
		Réunions de cogestion	Nb de réunions de cogestion organisées	1	Organiser au moins 1 réunion de cogestion par an	
Accompagner la réduction et/ou l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires en zone agricole	Diminuer voire cesser l'utilisation des produits phytosanitaires sur l'ensemble des parcelles de grande culture du site	Surface exploitée sans produits phytosanitaires	% de surface en exploitation sans produits phytosanitaires	A déterminer	Atteindre 50 % de surface en exploitation avec réduction ou sans produits phytosanitaires	
		Surface exploitée avec réduction de produits phytosanitaires	% de surface en exploitation avec réduction de produits phytosanitaires	A déterminer	Atteindre 100 % de surface en exploitation avec réduction ou sans produits phytosanitaires	

Perspectives pour l'année 2023

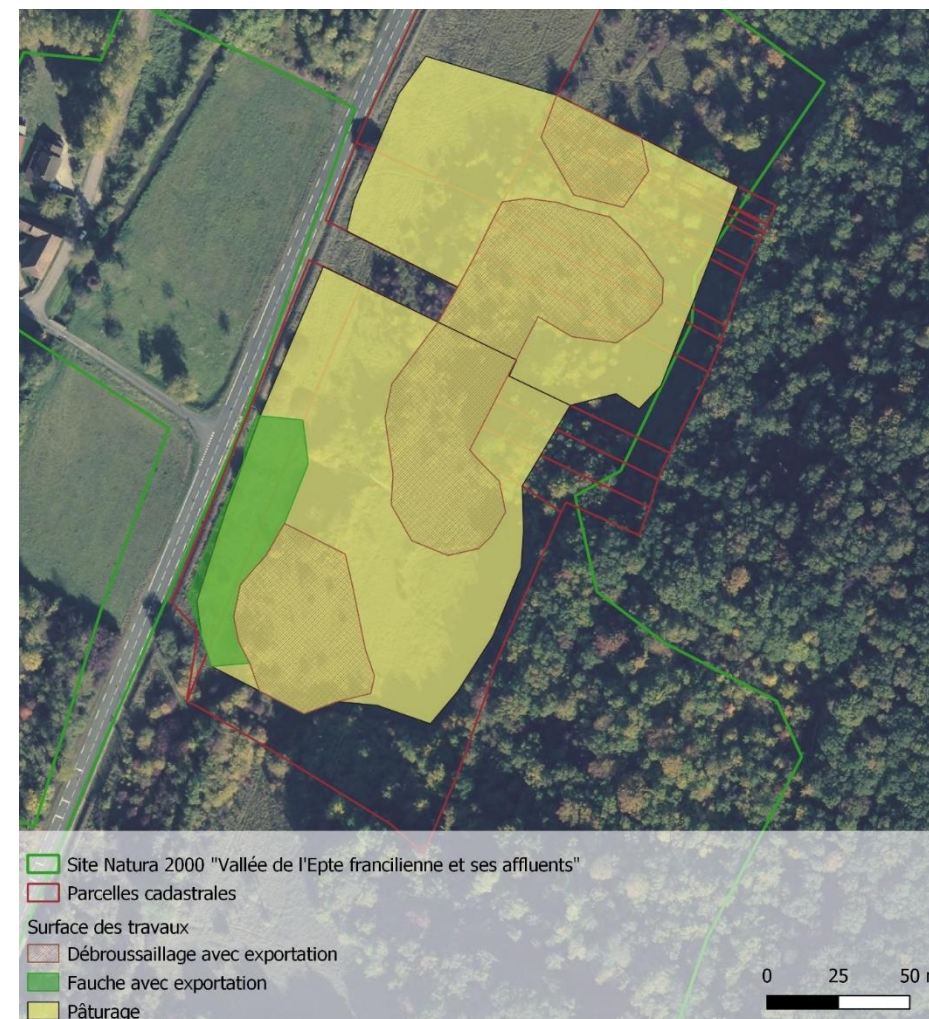
1. Contrats Natura 2000
2. Suivis Naturalistes
3. Sensibilisation, communication et réseau

Projets de contrats Natura 2000

- Restauration et entretien d'une pelouse calcicole sur le coteau de Roconval (Amenucourt, 95)
- Entretien d'une zone humide communale à Omerville (95)

Projet de contrat – Roconval

- Débroussaillage et fauche avec exportation la première année
- Mise en place d'un pâturage extensif sur les cinq ans
- Surface des travaux : 8 500 m²
- Nécessité d'identifier et contacter les propriétaires (convention de gestion) et de réaliser les devis



Projet de contrat – Omerville

- Débroussaillage de la mégaphorbiaie, étrépage de la zone humide et entretien des haies
- Surface des travaux : 7 000 m²



Suivis naturalistes

- Suivis des chauves-souris en hibernation et colonies de reproduction
- Potentiel lancement d'une étude des territoires de chasse des chauves-souris (ensemble du Vexin)
- Suivi des Ecrevisses à Pattes blanches avec l'OFB (en attente du calendrier de suivi)
- Suivis ponctuels (amphibiens, Agrions de Mercure, tourterelle des bois, etc.)

Communication, sensibilisation

- Parution d'une lettre Natura 2000 en 2023
- Tenue à jour du site internet Natura 2000 (relayé sur le site des communes ?)
- Partage d'information sur les réseaux sociaux du Parc (Facebook et Instagram)
- Réunions inter-COPIIL sur le terrain ?
- Réunions à destination des habitants dans les communes (à coupler avec des animations ciblées avec des associations locales ?)

Rencontres et Congrès Natura 2000

- Participation au congrès National des Elus Natura 2000 du 28 au 30 septembre 2022 au PNR des Pyrénées Catalanes

Coordination inter-sites sur la vallée de l'Epte

- Recherche de solutions pour la problématique de la surfréquentation des berges de l'Epte
- Réunions d'information communes auprès des élus

Temps d'échange

Merci de votre attention !

Amélie COLLIGNON

a.collignon@pnr-vexin-francais.fr

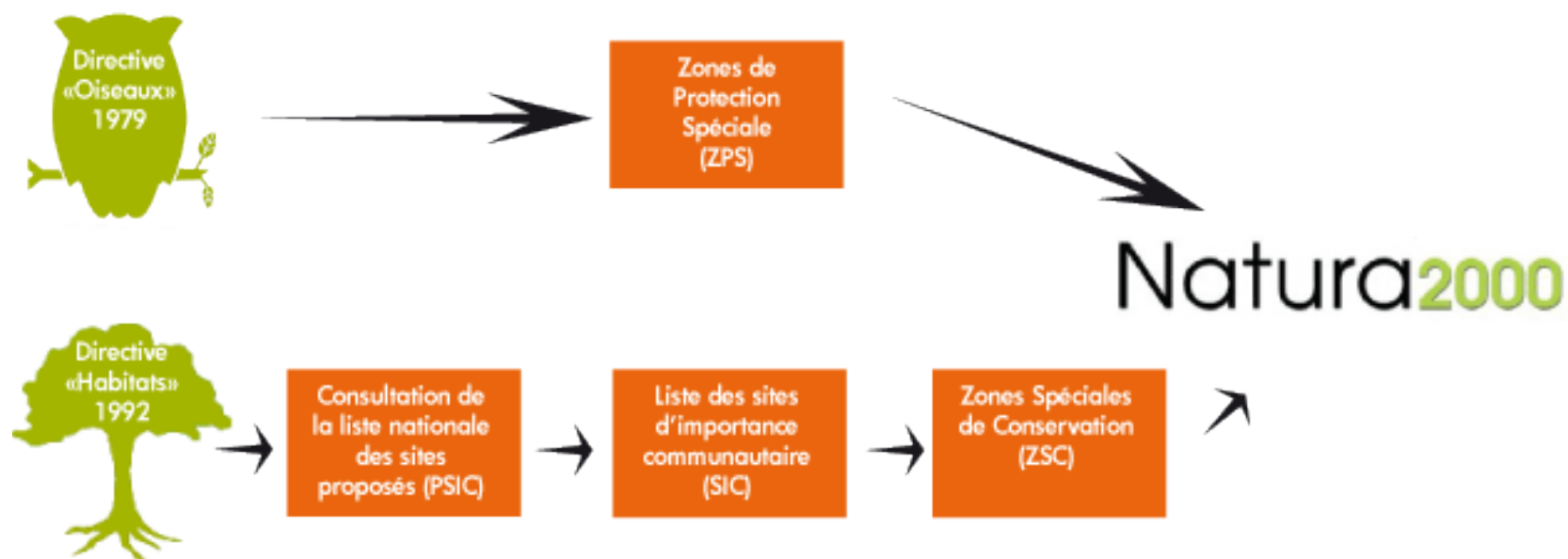
01 34 48 66 09

06 81 58 86 08

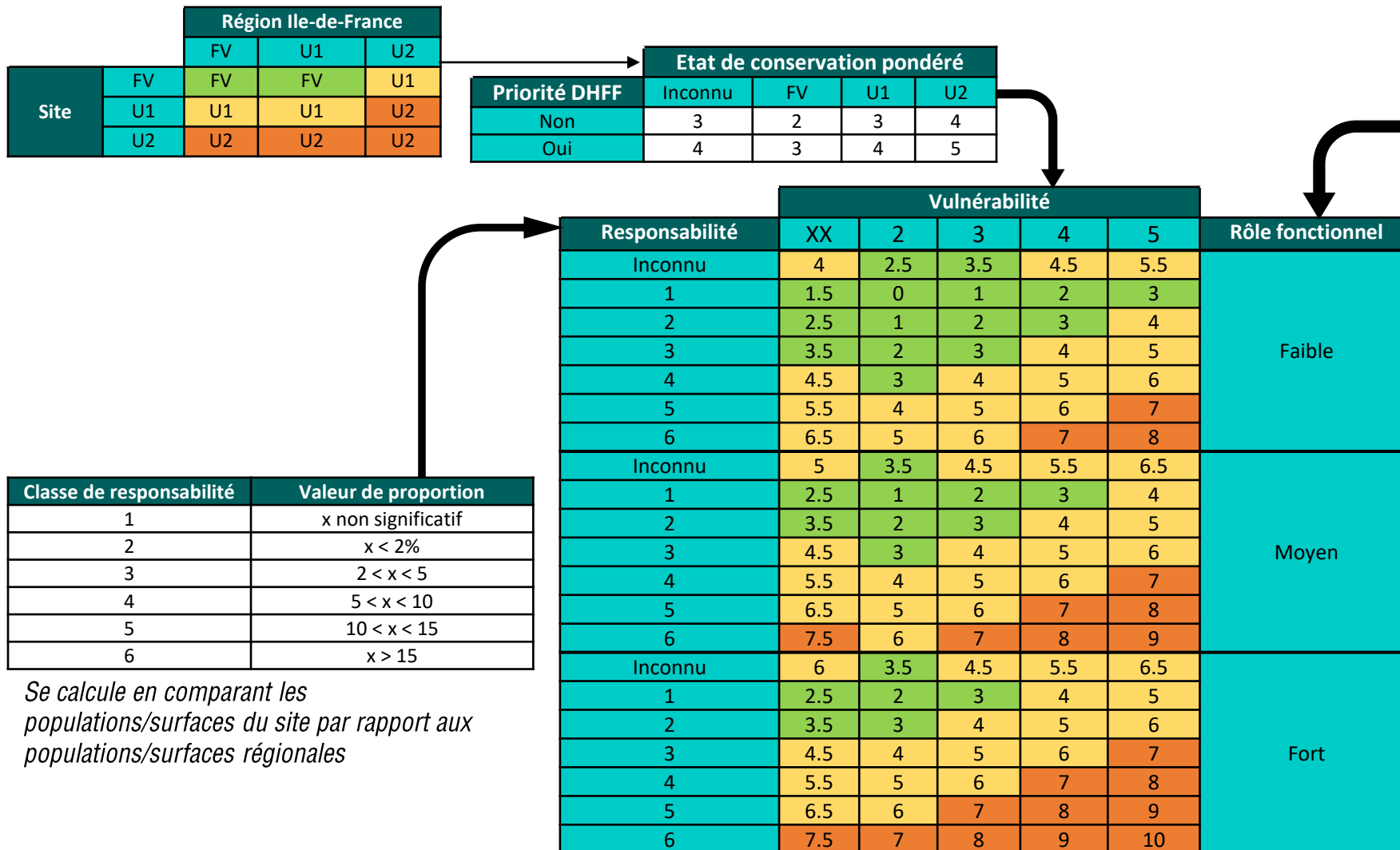


Annexes

Annexe: désignation d'un site Natura 2000



Annexe: calcul des enjeux



Défini à dire d'experts:

- Caractère déterminant du site pour la réalisation du cycle de vie de l'**espèce**
- Fonctions remplies par l'**habitat** à l'échelle du site et à plus large échelle

Méthodologie élaborée à partir de l'article de P. Rouveyrol et O. Cherrier (UMS Patrinat) en 2021; M. Rouveyrol a été sollicité pour valider les modifications

Annexe: Liste des contrats ni-ni

Mesures	Nom
N01Pi	Chantier lourd de restauration de milieux ouverts ou humides par débroussaillage
N03Pi	Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique
N03Ri	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique
N04R	Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts
N05R	Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger
N06Pi	Réhabilitation ou plantation d'alignements de haies, d'alignement d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets
N06R	Chantier d'entretien de haies, d'alignements de haies, d'alignements d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets
N07P	Décapage et étrépage sur de petites placettes en milieux humides
N09Pi	Création ou rétablissement de mares ou d'étangs
N09R	Entretien de mares ou d'étangs
N10R	Chantier d'entretien mécanique et de faucardage des formations végétales hygrophiles
N11Pi	Restauration de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
N11R	Entretien de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
N12Pi et R	Curages locaux et entretien des canaux et fossés dans les zones humides
N13Pi	Chantier ou aménagements de lutte contre l'envasement des étangs, lacs et plans d'eau
N15Pi	Restauration et aménagement des annexes hydrauliques
N16Pi	Chantier de restauration de la diversité physique d'un cours d'eau et de sa dynamique érosive
N17Pi	Effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons
N19Pi	Restauration des frayères
N20P et R	Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable
N23Pi	Aménagements artificiels en faveur des espèces justifiant la désignation d'un site
N24Pi	Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagement des accès
N27Pi	Investissements visant à informer les usagers

Annexe: Liste des contrats forestiers

Mesures	Nom
F01i	Création ou rétablissement de clairières ou de landes
F02i	Création ou rétablissement de mares ou d'étangs forestiers
F06i	Chantier d'entretien et de restauration des ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles
F08	Réalisation de dégagements ou débroussailllements manuels à la place de dégagements ou débroussailllements chimiques ou mécaniques
F09i	Prise en charge de certains surcoûts visant à réduire l'impact des dessertes en forêt
F11	Chantiers d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable
F12i	Dispositif favorisant le développement de bois sénescents
F13i	Opérations innovantes au profit d'espèces ou d'habitats
F14i	Investissements visant à informer les usagers de la forêt
F16	Prise en charge du surcoût lié à la mise en œuvre d'un débardage alternatif